

La maison des ancêtres.

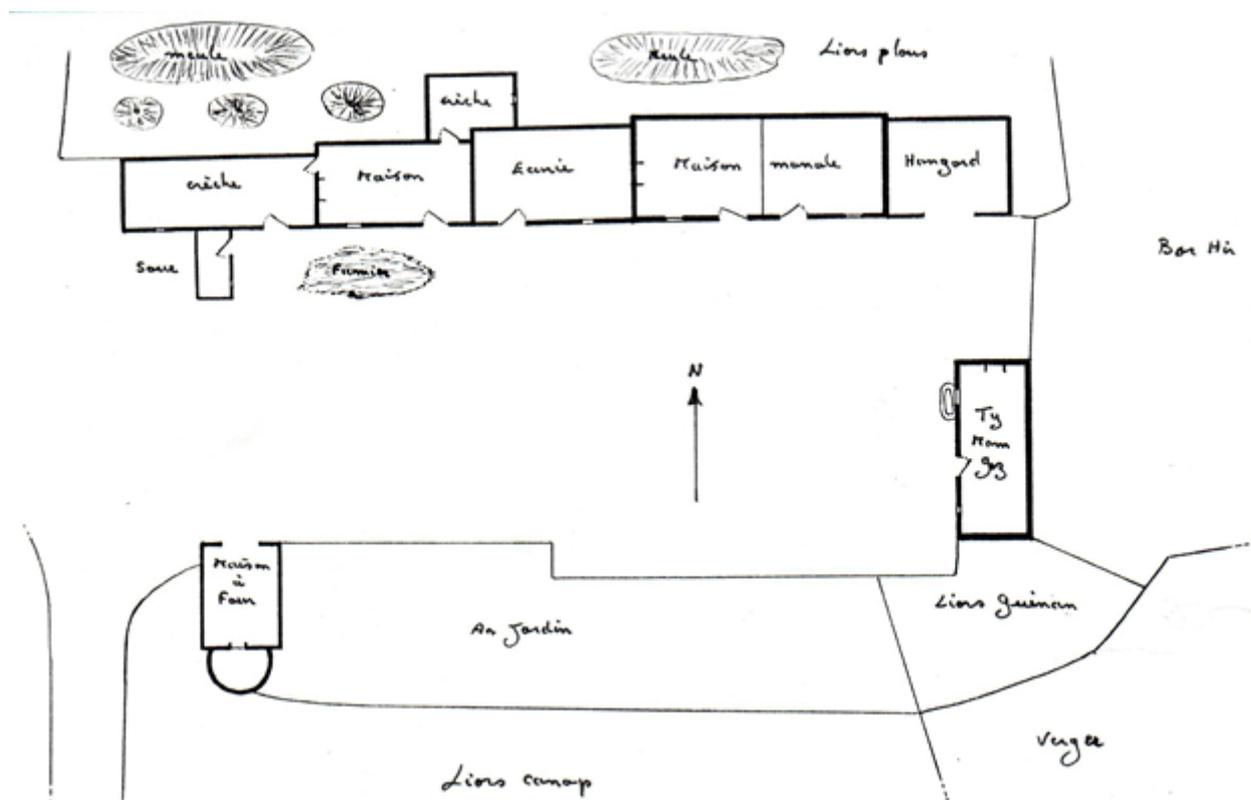
POULDERGAT

Faire revivre la maison de ses ancêtres n'est pas une gageure. A partir de quelques documents anciens, il est tout à fait possible avec une certaine marge d'erreurs, d'imaginer ce que fut leur demeure ou la ferme de nos aïeux. Deux ou trois documents sont indispensables à cette réalisation.

L'Aveu et l'inventaire après décès pour la période antérieure à la Révolution française.

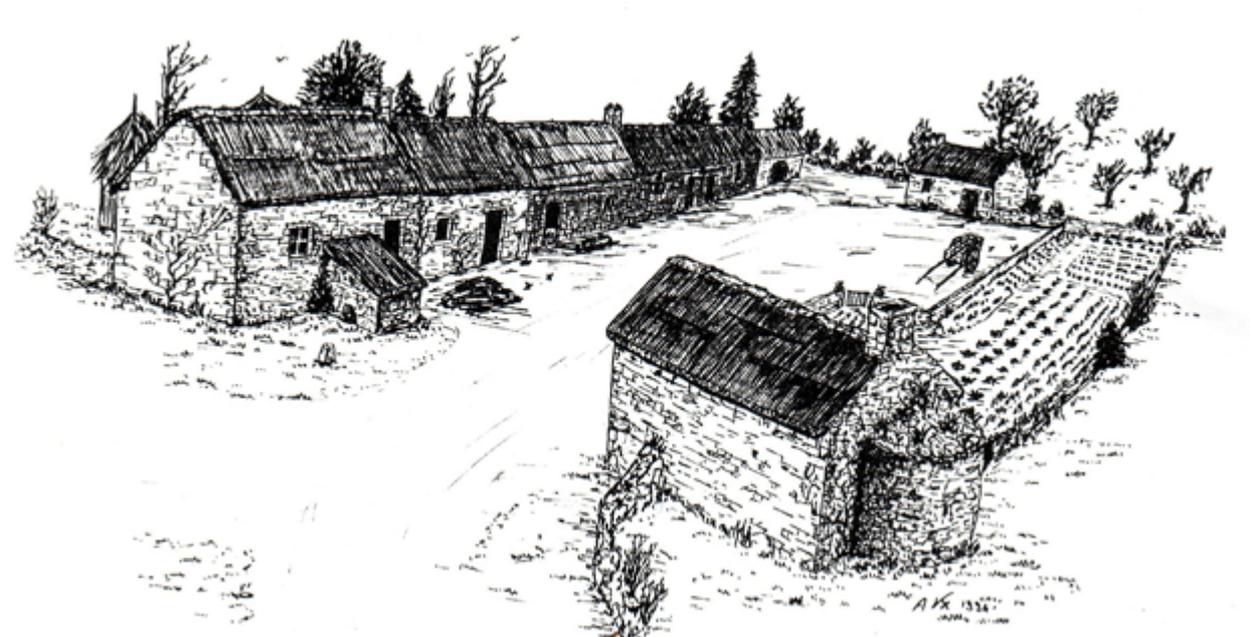
L'inventaire et le cadastre dit « Napoléonien » pour la seconde moitié du XIXe siècle.

Ce dernier permettant parfois de combler une lacune des observations possibles aujourd'hui sur le terrain.



Plan au sol de Gouletquer, d'après le descriptif de 1834

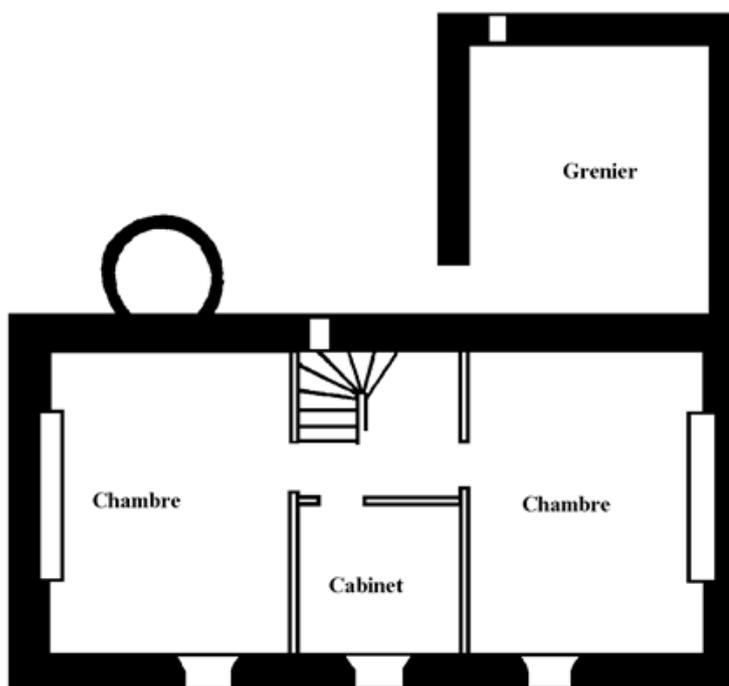
Document indispensable l'Aveu, à lui seul il permet de dresser un plan au sol et une élévation de la maison et des bâtiments annexes. Le plus souvent, la maison principale ou manale sert de référence pour positionner les autres constructions et en connaître leurs orientations cardinales, mais sans connaître les distances entre les bâtisses non jointives.



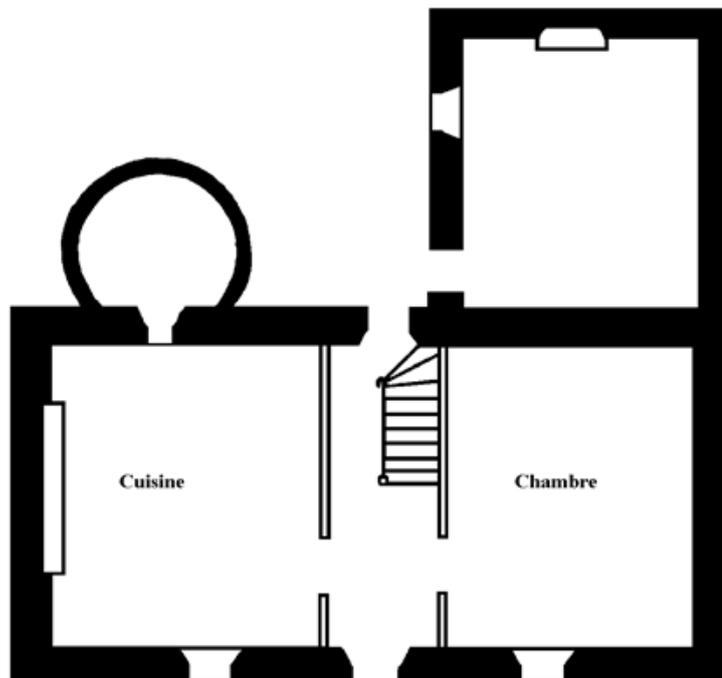
Gouletquer, d'après le descriptif de 1834.

L'aveu nous donne les dimensions (en pieds et en pouces) de la maison et des autres constructions, sa hauteur sous plafond, son type de construction, le nombre d'ouvertures... L'indication de la position de la cheminée est très importante, permettant une distinction entre la chambre et la cuisine ; mais surtout grâce à l'inventaire après décès elle permet de situer la place exacte des meubles car ceux-ci sont très souvent positionnés par rapport à la cheminée.

A partir des renseignements de l'Aveu, un plan à l'échelle ainsi que son élévation peut être réalisé. Pour un Aveu daté de du milieu et de la fin du XVIIe siècle, il peut être très utile, de comparer le plan obtenu avec le cadastre « Napoléonien », car il y a peu de chance qu'il y ait eu beaucoup de modifications, et de plus s'il s'agit d'un village, il permettra de localiser la ferme au sein de ce village.

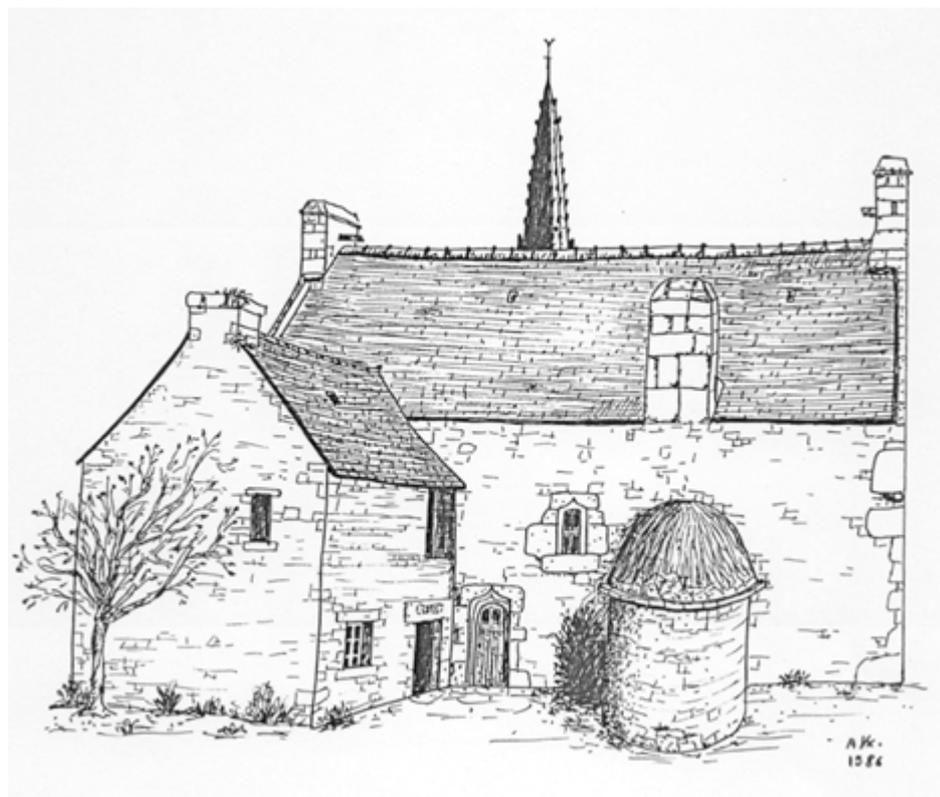


Etage



Rez de Chaussée

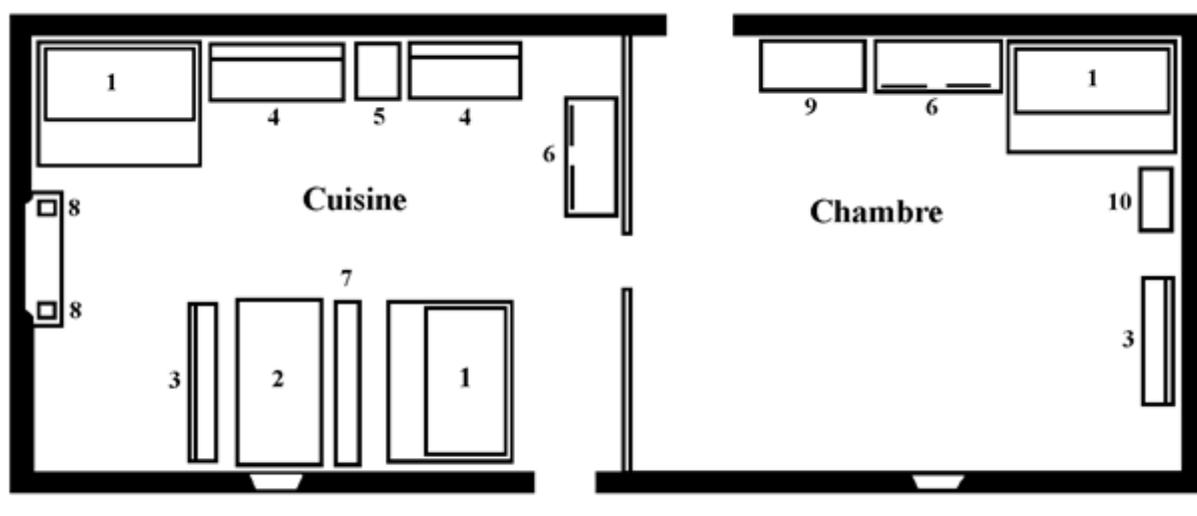
Plan intérieur de Ty Bras au bourg de POULDERGAT.



Façade arrière de Ty Bras

Possédant désormais la silhouette de la maison familiale et de son environnement immédiat, les inventaires après décès de la même période vont nous permettre de meubler et de faire revivre la demeure au fil du temps.

Malheureusement parfois ces inventaires après décès ne possèdent aucune précision permettant de positionner les meubles, souhaitons qu'ils en demeurent une exception. Le plan au sol réalisé va permettre de situer chaque meuble à sa place car ils sont décrits et positionnés par rapport à la cheminée ou à la fenêtre : lits clos, tables, armoires, presse, coffre...



Aménagement intérieur de Moustoulgoat Huella, 1874.

Légende : 1 lit clos, 2 table coulante, 3 banc dossier, 4 buffet vaisselier, 5 pendule,

6 armoire à deux battants, 7 banc escabeau, 8 escabeau, 9 huche, 10 berceau.

Une fois cela établi, la partie la plus passionnante mais aussi la plus difficile, est de réaliser un éclaté en combinant plan au sol avec son ameublement et l'élévation de la maison. Cela permet une vue de $\frac{3}{4}$ plongeante, et de visionner le rez-de-chaussée avec ses meubles, la cheminée... puis l'étage avec son aménagement et le grenier ou galetas. Si des meubles anciens ont été conservés dans la famille, leurs motifs décoratifs pourront apporter à la reconstitution une dimension plus personnelle et originale à cet essai.

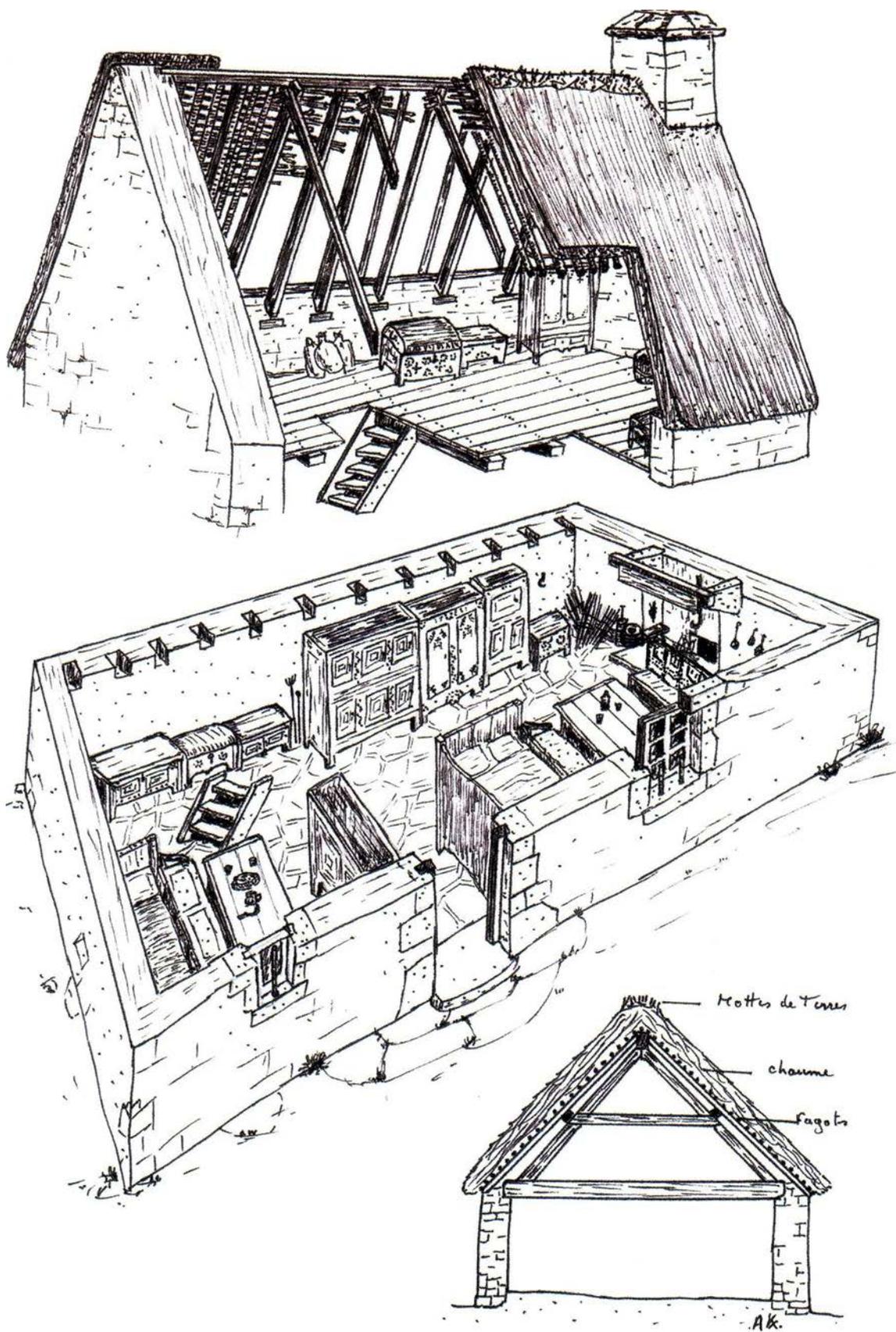
L'apport de plusieurs inventaires après décès d'une même maison, permettra de connaître l'évolution de l'ameublement dans le temps ainsi que du matériel agricole, du bétail et des cultures. C'est ainsi que peu à peu les coffres seront délaissés au profit des armoires, et le nombre croissant des lits clos fera présager un agrandissement futur de la maison bientôt trop exigüe.

En ce qui concerne la période post-révolutionnaire, c'est en quelque sorte plus facile d'avoir une idée des constructions. Le cadastre « Napoléonien » datant souvent du premier quart du XIX^e siècle, donne un plan au sol avec la disposition générale des divers éléments : maisons, crêches, four à pain, puits... mais surtout bon nombre de constructions sont encore bien présentes en leur entier ou en ruines, permettant cette fois un relevé exact. L'Aveu ayant été supprimé, seul l'inventaire après décès persiste, et donne parfois à cette époque les dimensions cette fois en système métrique. Ces mêmes renseignements se retrouvent aussi dans les actes de ventes.

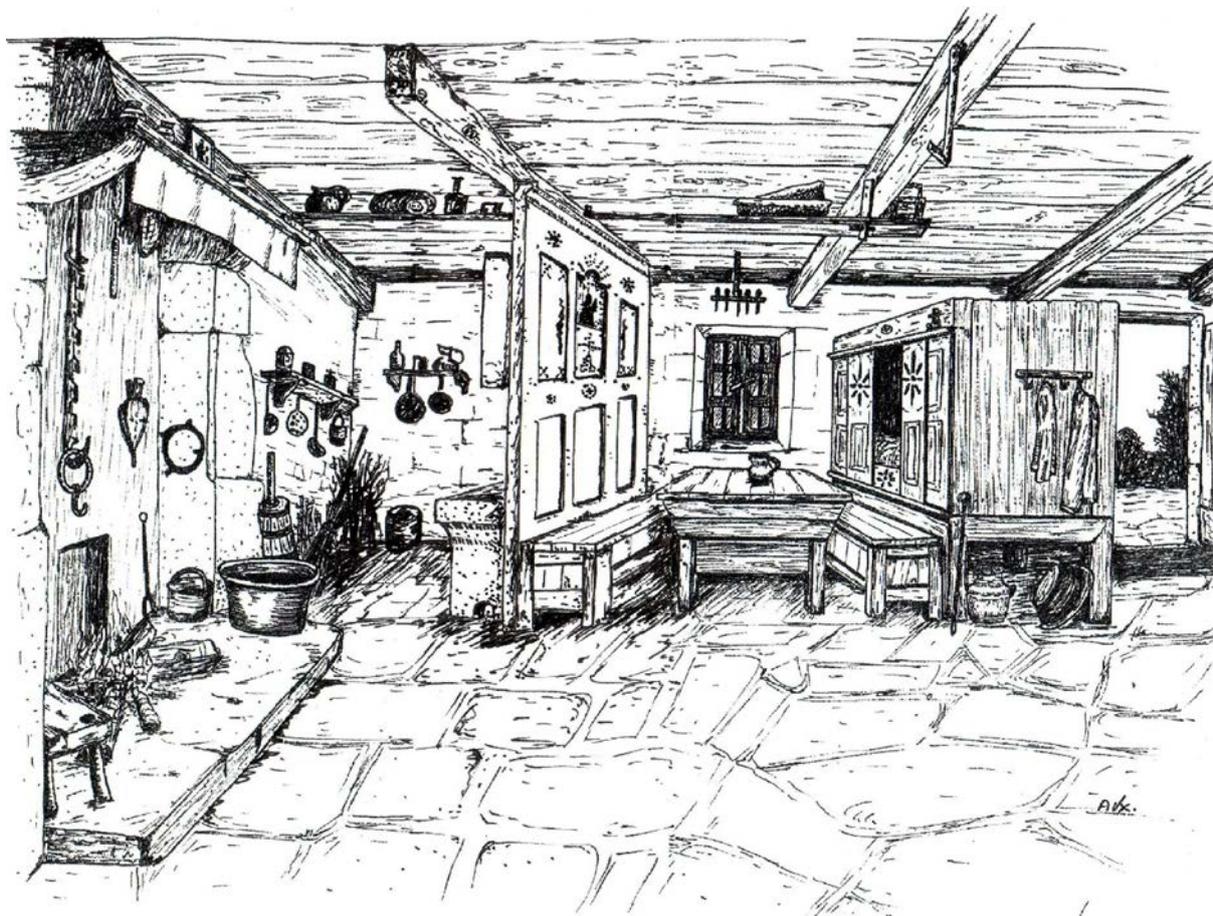
Ainsi à partir des deux actes importants l'Aveu et l'Inventaire après décès et aussi du cadastre ancien, il est tout à fait possible de faire revivre une maisonnée.

Si le cœur vous en dit, à vos plumes et crayons...

Dr KERVAREC A.



Kerstrat en PLOGOFF à l'inventaire de 1685.



Cuisine de la veuve Marie KERLOUCH à Kerstrat, en 1685.